

50 ans de prohibition des drogues

Conférence de presse et débats du 19 octobre 2011

Présentation du rapport de la Commission globale sur les politiques des drogues
Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale et membre de la Commission

Mesdames et Messieurs,

Que faut-il pour qu'une prise de conscience se développe quant à la nécessité de changer de politique ? Une situation d'urgence, la constatation d'un échec ou la conviction que la complexité d'un problème exige bien plus qu'une réponse univoque ?

En ce qui concerne les problèmes liés aux drogues, toutes ces trois conditions sont réalisées, qui nous obligent aujourd'hui à mettre en question les fondements des politiques nationales et internationales en la matière.

La situation d'urgence est double : les ravages de la consommation et de l'abus de stupéfiants sont patents. D'une part, son rôle dans la propagation du VIH/SIDA. L'injection de drogues cause, en dehors de l'Afrique sud-saharienne, un tiers des contaminations. La lutte contre la pandémie doit donc mettre l'accent sur les mesures qui permettent d'assécher cette source de propagation du virus. D'autre part, la marginalisation sociale des consommateurs de drogues les conduit peu à peu dans la misère, la déchéance physique et mentale, ainsi que la petite criminalité. Sachant que les traitements visant à l'abstinence ne sont accessibles et efficaces que pour une partie des personnes dépendantes, d'autres mesures sont nécessaires, telles que les traitements de substitution – y compris à l'aide d'héroïne médicale, c'est-à-dire légale – et les mesures de réduction des risques – échange de seringues, lieux sécurisés de consommation, etc. Le spectre des politiques de réintégration sociale et de santé publique – traitement, prévention et réduction des risques - doit être suffisamment large et varié pour toucher, si possible, toutes les personnes concernées, qu'elles

soient consommatrices occasionnelles ou personnes dépendantes.

La constatation de l'échec est tout aussi évidente : malgré les milliards dépensés, malgré une politique prohibitionniste qui s'est développée depuis un siècle, à travers 15 traités internationaux successifs, tant la production et la consommation de drogues que la main-mise d'organisations criminelles sur le trafic ont augmenté, partout dans le monde. Qu'il suffise de rappeler que le trafic de drogues occupe la deuxième place dans le « commerce international », immédiatement après celui du pétrole. L'Amérique latine (en particulier l'Amérique centrale et le Mexique) est actuellement en proie à une sale guerre, qui compte ses morts par dizaines de milliers chaque année... une sale guerre qui corrompt l'appareil d'État et menace des démocraties fragiles. Dans des pays en situation de guerre civile, la drogue finance les groupes terroristes. Les populations vivant dans les zones de production se trouvent écrasées entre le marteau et l'enclume. Et en Suisse, comment ne pas parler d'un échec de la répression ? Le marché de la drogue n'y est-il pas florissant, même si, au bout de la chaîne, nous avons davantage affaire au deal dans la rue, aux mains de petits gangs, qu'au trafic violent organisé par les grands cartels ?

Quant à **la complexité du problème**, elle relève en premier lieu des interactions entre répression et santé publique. Comment approcher des personnes qui nécessitent des soins, comment améliorer l'efficacité de la prévention, si on criminalise celles et ceux qui consomment des drogues ? La clandestinité est un obstacle. Les efforts des agents chargés de la répression et ceux des intervenants médico-sociaux peuvent se saboter mutuellement, en l'absence d'une politique nationale plus cohérente. Complexité et manque de cohérence, également, au niveau international. La politique prohibitionniste est née de la volonté des pays « consommateurs » de se protéger contre l'arrivée des drogues en provenance des pays « producteurs ». En fait, les pays riches voulaient se barricader contre l'invasion de produits en provenance des pays pauvres. Or, cette distinction correspond de moins en moins à la réalité, car nombre de stupéfiants, notamment drogues de synthèse mais aussi cannabis, sont également

produits au nord de la planète, et que les pays cultivateurs de pavot et de coca et tous ceux qu'empruntent le trafic international deviennent consommateurs. La prohibition a pour cible principale l'offre de stupéfiants. Il est temps de renverser les priorités et de veiller à réduire la demande de drogues illicites, non pas en criminalisant les consommateurs mais par une approche de santé publique. Par ailleurs, en réglementant le marché, notamment dans les pays où la demande est la plus forte, on peut en réduire la part aujourd'hui monopolisée par les organisations criminelles et réduire massivement les profits qu'elles en tirent.

Urgence sanitaire, sociale et sécuritaire, ravages de la « guerre contre la drogue », blocage du débat international sur la prohibition, voici ce qui a conduit, en une démarche citoyenne, une vingtaine de personnalités à créer la Commission globale sur les politiques drogues. Le rapport que nous vous présentons aujourd'hui a été publié en juin à New York. Il a rencontré un très large écho international et certainement déjà contribué à « briser le tabou qui pèse sur le débat et la réforme ». C'est un premier pas dans la réalisation des objectifs de la Commission, qui sont au nombre de trois :

1. Examiner les fondements idéologiques, l'efficacité et les conséquences de l'approche de la « guerre à la drogue » .
2. Évaluer les risques et les avantages des différentes politiques drogues mises en œuvre au niveau national ; c'est en effet en étudiant les expériences réalisées dans divers pays (la Suisse pour les mesures de santé publique, le Portugal pour la dépénalisation de la consommation de toutes les drogues, pour ne citer que deux exemples) que l'on pourra développer des alternatives aux politiques actuelles.
3. Formuler des recommandations basées sur une approche scientifique pour réformer les lois et les pratiques en matière de drogues.

Vous vous demandez certainement comment la Commission, s'appuyant sur les

travaux et la collaboration de plusieurs experts reconnus, entend poursuivre son action.

En premier lieu, il s'agit de **décentraliser notre action pour tenir compte des différences régionales**. L'Afrique occidentale est devenue une plateforme du trafic et la consommation y explose. En Asie du Sud-Est et dans l'ancienne Union soviétique, des politiques répressives – traitement forcé, camps de travail, criminalisation des consommateurs, peine de mort, etc. - violent les droits de l'Homme. L'Amérique latine est en proie à une guerre ouverte. Les USA font face à une situation pénitentiaire impayable et inefficace. Dans toutes ces régions, des organisations non gouvernementales, des citoyens et des citoyennes, des responsables politiques souhaitent recevoir un appui et des informations sur ce qui se passe ailleurs. La publication du rapport a suscité nombre de demandes provenant de différents pays pour y appuyer des mouvements de réforme et des projets de santé publique.

Par ailleurs, **les Nations Unies doivent progresser vers une politique plus cohérente**, qui prenne davantage en compte les questions de développement et de santé publique, notamment de la lutte mondiale contre le VIH/SIDA. (Le VIH/SIDA, voilà l'ennemi contre lequel la guerre peut et doit être gagnée !). Nous ne croyons pas qu'une révision des conventions qui régissent la collaboration internationale en matière de lutte contre le crime lié à la drogue puisse être envisagée à court terme ; d'une part, parce qu'elles sont verrouillées par des pays comme les USA, la Russie, la Chine et les pays musulmans ; d'autre part, parce que face à des organisations criminelles dont les activités sont mondialisées et s'exercent dans de multiples domaines – le trafic d'êtres humains, le trafic d'armes, etc. - les États doivent impérativement s'entraider. Mais nous postulons qu'une espace s'ouvre pour davantage de mesures de santé publique et pour des formes de régulation des marchés nationaux, afin que puissent se dégager des alternatives plus efficaces que la prohibition.

Enfin, nous allons bien sûr poursuivre **notre travail d'information du public**. Un film a été produit au Brésil, qui suscite un vif intérêt. Une version plus internationale est actuellement en tournage. Internet doit permettre une diffusion très large de nos thèses ; l'instrument est puissant, comme l'ont montré les 600'000 signatures récoltées en 6 jours par une organisation du nom d'AVAAZ pour soutenir les conclusions de la Commission.

Bref, celle-ci est devenue, bien plus que nous l'osions espérer, un point de ralliement pour celles et ceux qui s'engagent en faveur d'une politique plus humaine et plus efficace.

STOP THE WAR ON DRUGS, FIGHT SMARTER !